



31 mars 2014

---

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Bourana Bayarvic*

1

Vaudreuil-Dorion, le 9 juin 2014

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2014

4

	2014	2013
<b>PRODUITS</b>		
Subventions, projets et dons (note 3)	843 697 \$	853 899 \$
Contrats de service	2 380	3 622
Intérêts et ristournes	112	453
Autres	500	162
	<b>846 689</b>	<b>858 136</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	654 070	628 358
Projets spéciaux	92 896	123 484
Informatique	15 663	11 846
Frais de déplacement et de représentation	14 888	13 674
Frais communs de l'immeuble	11 106	11 074
Honoraires professionnels	10 621	9 833
Fournitures de bureau et papeterie	6 130	6 217
Télécommunications	5 548	4 704
Formation et colloque	3 773	854
Abonnements et cotisations	3 355	2 266
Location d'équipement	2 187	-
Assurances	1 888	1 885
Entretien et réparations	1 806	4 354
Frais bancaires	1 581	1 721
Publicité	1 386	1 847
Taxes et permis	1 231	1 853
Amortissement des immobilisations	24 354	24 444
	<b>852 483</b>	<b>848 414</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(5 794) \$</b>	<b>9 722 \$</b>

## CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
Exercice terminé le 31 mars 2014

5

---

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2014 Total	2013 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	297 896 \$	49 652 \$	347 548 \$	337 826 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(19 354)	13 560	(5 794)	9 722
<b>SOLDE À LA FIN</b>	278 542 \$	63 212 \$	341 754 \$	347 548 \$

---

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## BILAN

31 mars 2014

6

	2014	2013
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	10 455 \$	65 964 \$
Dépôt à terme, 0,65 %, réalisable en juillet 2014	35 108	-
Débiteurs (note 4)	44 552	32 200
Subvention à recevoir	118 715	103 623
Frais payés d'avance	5 211	1 418
	214 041	203 205
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	290 209	314 563
	504 250 \$	517 768 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	127 038 \$	133 367 \$
Dépôt	1 232	1 152
Apports reportés (note 8)	22 559	19 034
	150 829	153 553
<b>APPORT REPORTÉ (note 9)</b>	11 667	16 667
	162 496	170 220
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	278 542	297 896
Non affecté	63 212	49 652
	341 754	347 548
	504 250 \$	517 768 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

### FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2014

7

	2014	2013
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 794) \$	9 722 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	24 354	24 444
Amortissement de l'apport reporté	(5 000)	(5 000)
	13 560	29 166
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 10)	(33 961)	(28 821)
	(20 401)	345
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(35 108)	-
Acquisition d'immobilisations	-	(6 895)
	(35 108)	(6 895)
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	(55 509)	(6 550)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	65 964	72 514
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	10 455 \$	65 964 \$

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	5 ans

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.



# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

9

### 3. SUBVENTIONS, PROJETS ET DONNS

	2014	2013
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	372 581 \$	372 581 \$
Partenaires Équi T-É	122 851	108 610
Jeunes en action (18-24)	59 156	59 156
C.S. Marguerite-Bourgeoys - Formation préparatoire (FPT)	43 123	22 411
Secrétariat à la jeunesse (IDEO 16-17)	38 935	38 174
CSSS de Lachine (Écoles et milieux en santé)	32 146	33 850
OQAJ - EQ	30 530	-
Partenaires Passage primaire secondaire	28 771	26 627
Ressources humaines et développement des compétences Canada - Projet planification communautaire	27 755	-
Fondation Bon Départ de Canadian Tire - Projet toit vert	11 412	-
Autres	10 447	-
Arrondissement de Lachine	9 500	9 500
Ville de Montréal (projet cuisine)	8 817	7 819
CACJEQ - Projet « Top secret »	7 393	1 128
R.A.L.I.	7 200	-
Fondation Rêve d'Esther - Don	6 000	2 302
Emplois d'été Canada	5 873	5 955
Ressources humaines et Développement des compétences Canada - Projet TAG	5 069	84 800
Amortissement de l'apport reporté	5 000	5 000
C.S. Lester B. Pearson	4 900	11 500
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Projet TAG	3 056	40 593
Partenaires projet-pilote 16-24	2 002	3 798
Grande tournée des métiers de Lachine	1 180	20 095
	<b>843 697 \$</b>	<b>853 899 \$</b>

### 4. DÉBITEURS

	2014	2013
Taxes à la consommation	3 762 \$	3 966 \$
CJEOI	37 579	27 696
Autres	3 211	538
	<b>44 552 \$</b>	<b>32 200 \$</b>

# CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 mars 2014

10

## 5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2014 Valeur nette	2013 Valeur nette
Bâtiment	302 911 \$	40 928 \$	261 983 \$	274 099 \$
Mobilier et équipement	68 879	51 944	16 935	23 762
Équipement informatique	92 895	81 604	11 291	16 702
	464 685 \$	174 476 \$	290 209 \$	314 563 \$

## 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 30 000 \$, qui porte intérêts au taux de 3,5 %, et renouvelable en septembre 2014.

## 7. CRÉDITEURS

	2014	2013
Fournisseurs et frais courus	7 030 \$	14 207 \$
Salaires et vacances	63 478	64 186
Charges sociales et retenues à la source	5 810	4 974
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêts	50 720	50 000
	127 038 \$	133 367 \$

## 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

## 9. APPORT REPORTÉ

L'apport reporté représente un don destiné à financer une partie du mobilier et équipement. Cette contribution est amortie à titre de produits au même rythme que l'immobilisation correspondante.

	2014	2013
Solde au début	16 667 \$	21 667 \$
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	5 000	5 000
Solde à la fin	11 667 \$	16 667 \$

**10. FLUX DE TRÉSORERIE****Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Débiteurs	(12 352) \$	(19 437) \$
Subvention à recevoir	(15 092)	(34 567)
Frais payés d'avance	(3 793)	(94)
Créditeurs	(6 329)	18 960
Dépôt	80	-
Apports reportés	3 525	6 317
	<u>(33 961) \$</u>	<u>(28 821) \$</u>

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime.